

RÈGLEMENT :

Article 1 - L'ORGANISATION :

L'association Courir Atout Cœur organise le Dimanche 26 mars 2023 sur la piste du stade Espinassou à Niort une animation autour de la course à pied.

Cette manifestation solidaire ouverte à tous de la catégorie de minime (2009) à Master 8, se déroulera de 9h à 13h selon les conditions sanitaires du moment et se fera au profit de la section Rugby Fauteuil du Niort Rugby Club.

Article 2 - L'ANIMATION :

Deux animations seront proposées :

- Le « challenge Atout Cœur 2h24 » Une course en équipe qui devra effectuer un relais de 2h24.
- Le « challenge Atout Cœur 2024m » Une course en ligne de 2024m.

Seul le challenge Atout Cœur 2024m est ouvert/accessible aux personnes en situation d' handicap .

- Le challenge Atout Cœur 2h24 se déroulera de 10h à 12h24 :
 - Les coureurs participants au relais peuvent composer une équipe féminine, masculine ou mixte.
 - L'équipe devra être composée de 6 personnes minimum et d'un maximum de 12 avec la désignation d'un capitaine d'équipe.
 - Le capitaine pourra gérer son relais comme il le souhaite mais un tour commencé doit être terminé.
- Le challenge Atout Cœur 2024 se déroulera de 9h à 9h55 par des « séries qualificatives aux finales » et de 12h30 à 13h00 pour les « finales »
 - Course individuelle ouverte à toutes les catégories à partir de minime (2009)
 - 9h : série qualificative « Hommes »
 - 9h15 : série qualificative « Féminines »
 - 9h30 : série qualificative « Hommes »
 - 9h45 : série qualificative « Féminines »
 - 12h30 : finale directe « Handi »
 - 12h45 : finale « Féminine »
 - 13h00 : finale « Homme »

Qualification aux finales : les 5 premiers de chaque série seront qualifiés pour la finale + les 10 meilleurs chronos issus des deux séries.

Article 3 - L'ENGAGEMENT :

Il sera demandé de remplir un bulletin d'inscription accompagné d'un certificat médical autorisant la pratique de la course à pied y compris en compétition datant de moins d'un an à la date de l'épreuve, ou de la copie d'une licence 2022/2023 de la FFA .

L'engagement des mineurs sera conditionné par une autorisation parentale lors de l'inscription.

Le coût de l'engagement sera de 4.24€ minimum par coureur que ce soit pour le challenge 2h24 ou le challenge 2024m.

Attention : afin d'assurer le bon déroulement des animations, l'association Courir Atout Cœur est contraint de limiter le nombre de participants aux challenges

- « Challenge Atout Cœur 2h24 » : limité à 50 équipes.
- « Challenge Atout Cœur 2024m » : limité à 24 participants par série avec un maximum de 96 participants au total

Article 4 - L'INSCRIPTION :

Le « Challenge Atout Cœur 2h24 » est ouvert à tous (aux clubs et/ou associations/Entreprises ou tout groupe de personnes composé de 6 à 12 participants). Un capitaine d'équipe devra être désigné.

Le « Challenge Atout Cœur 2024 » est ouvert à tous et à toutes les catégories à partir de minime (2009).

Les inscriptions doivent être réalisées par le biais de notre partenaire « inscription » via le lien internet ci-dessous :

www.runheure.fr/2024mrelaisatoutcoeur-mars2023

Les personnes ne disposant pas d'un accès internet peuvent récupérer des bulletins d'inscriptions et les déposer auprès des magasins de sports partenaires définis par les organisateurs :

- Le Magasin Terre de Running à Niort (79).
Le Magasin Foulées à Niort (79).

Aucune inscription ne sera acceptée le jour des épreuves.

Article 5-LES DOSSARDS :

Le retrait des dossards se fera le jour de l'épreuve au stade Espinassou (79-Niort) à partir de 8h.

Article 6-LA CHRONOMÉTRIE ET LE CLASSEMENT :

- La chronométrie permettant de définir les classements est sous-traité par notre partenaire www.runheure.fr.
- Concernant le challenge Atout Cœur 2h24 : Le classement se fera au « tour fini ». Sera 1^{ère}, l'équipe qui aura effectué le plus de nombre de km (nombre de tour de piste fini de 400m) en 2h24.
 - Seront récompensés :
 - Les 3 1ères équipes Féminines au scratch.
 - Les 3 1ères équipes Masculines au scratch.
 - Les 3 1ères équipes Mixtes au scratch.
- Concernant le challenge Atout Cœur 2024m : seront qualifiés aux « finales » les 5 premiers de chaque série + les 10 meilleurs chronos issus des deux séries
 - Seront récompensés :
 - Les 3 1ères Féminines de la finale.
 - Les 3 1ers Masculins de la finale.
 - Les 3 1ères « Handi » de la finale.

Article 7- L'ASSURANCE :

L'association est couverte par un contrat d'assurance souscrit auprès de Smacl SA sous la référence sociétaire 220899/H. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

Article 8-VESTIAIRES :

Des vestiaires et des douches seront à disposition au stade Espinassou (79-Niort).

Article 9-LE RAVITAILLEMENT :

Un ravitaillement sera prévu à l'arrivée selon les directives gouvernementales liées aux conditions sanitaires le jour de l'épreuve.

Article 10-LA SÉCURITÉ :

La sécurité des participants et du public présent dans l'enceinte du stade Espinassou (79-Niort) sera assurée par la protection civile qui sera présente à partir de 8h30 et jusqu'à la fin de la manifestation.

Aucun vélo ou véhicules à moteur (sauf de l'organisateur) ainsi que la pratique de canicross ne seront autorisés.

Article 11-LE CONTEXTE SANITAIRE :

Les règles en vigueur concernant l'environnement sanitaire au moment de la manifestation seront de stricte application.

Article 12-LE DROIT A L'IMAGE/RÈGLEMENT :

Le coureur participant déclinera tout recours sur le droit à l'image. Il (ou le tuteur légal si le concurrent est mineur) devra déclarer avoir pris connaissance du règlement et l'acceptera par sa signature.